



BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Pionnier ☐

GMVA ☐

VDV ☐

V4

Informations en noir obligatoires

et

(*) informations en bleu facultatives

Informations personnelles

Nom : _____ Prénom : _____

Date d'adhésion : ____/____/2026 Année de naissance (*): _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Téléphone portable ou fixe : _____

Informations professionnelles

Collectivité : _____

Grade : _____ (publique) A ☐ B ☐ C ☐

Ou poste occupé : _____ (contrat privé)

Adresse de la collectivité (*): _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail pro (*): _____

Téléphone (*): _____ Poste : _____

Je déclare adhérer à Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, et souhaite recevoir les informations syndicales à mon adresse mail ou/et par sms :

Mail : **Personnel** ☐ **ET/OU** **Professionnel** ☐

SMS: **Personnel** ☐ **ET/OU** **Professionnel** ☐

Date : Le ____/____/2026

Signature de l'adhérent : _____

Cadre réservé au syndicat

Enregistré par : _____ Date : ____/____/2025

Règlement : Chèque(s) ☐ Virement(s) ☐ Périodicité A ☐ S ☐ T ☐ M ☐

Réservé à la Trésorerie Enregistré le : ____/____/2026 N° Carte : _____



BULLETIN D'ADHESION 2026

Tarifs

(Votés lors de l'Assemblée Générale du 12/12/2025)

Formule d'adhésion	Montant de la cotisation Annuelle (A)*	Coût annuel pour l'adhérent après remboursement (-66%)	Prix de la Carte	Prix du Timbre	Nombre de Timbres
Temps plein 12 timbres	155,00 €	52,70 €	12,65 €	11,87 €	12
Mi-temps 6 timbres	85 €	28,90 €		11,87 €	6
1er adhésion ou Militant **	145 €	49,30 €		11,03 €	12

* L'adhésion est dûe pour une année quelque soit la date d'inscription.

** Mi-temps, formule pour les adhérents employés sur un poste à temps partiel de 50%.

*** 1er adhésion, formule pour les nouveaux adhérent(e)s au syndicat valable uniquement la première année (réduction à prix coûtant);

Militant, formule réservée au membre actif du bureau ou du conseil syndical respectant l'article 30 bis.

Remboursement fiscal ou crédit d'impôt de la cotisation de 66%

Suppléments de cotisation

Saisine Tribunal Administratif

100,00 €

Saisine Prud'hommes

460,00 €

Adhésion

Adhésion par dépôt du formulaire :

- Au siège ou par courrier au 21 rue des Tribunaux - 56000 Vannes
- Par mail : [adhesion\[at\]fot56.fr](mailto:adhesion[at]fot56.fr)
- Auprès de vos représentants locaux

Modalités de paiement

CHÈQUE(S)

(Accompagné du formulaire)

A l'ordre de : Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux du Morbihan

A l'adresse suivante : **A l'attention du Trésorier** ([tresorier\[at\]fot56.fr](mailto:tresorier[at]fot56.fr)) - [\[at\]=@](mailto:[at]=@)

Syndicat F.O. des territoriaux du 56
21 rue des Tribunaux - 56000 Vannes

VIREMENT

Sur le compte :

IBAN – FR84 2004 1010 1311 7890 7T03 401

BIC – PSSTFRPPREN

En précisant dans le commentaire Exemple : DUPOND-JEAN-10/26-2

Nom - Prénom – Mois/26 – Nombre de mois payé

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion des activités du Syndicat F.O. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données enregistrées sont celles liées au formulaire d'adhésion et aux informations que vous avez librement fournies. Elles sont destinées aux secrétaires du Syndicat F.O. et aux membres du bureau et elles ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir, en fonction de leurs missions, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, modifiée, et au "règlement général sur la protection des données" (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, au Secrétaire Général du Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux du Morbihan - 21 Rue des Tribunaux, 56000 Vannes ou à [contact\[at\]fot56.fr](mailto:contact[at]fot56.fr). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex ou sur www.cnil.fr

Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux du Morbihan : 21 rue des Tribunaux 56000 Vannes

Tél : 02 97 47 33 83 – 06 41 29 27 71 - [territoriaux.fo.56\[at\]gmail.com](mailto:territoriaux.fo.56[at]gmail.com) à partir du 01/01/2026 utiliser [contact\[at\]fot56.fr](mailto:contact[at]fot56.fr)

www.fogd56.fr/territoriaux - <https://www.facebook.com/FOterritoriaux56/>